

INTERVENTION

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Laurent TROGRIC, vice-président délégué au développement économique et à l'attractivité

Conseiller départemental du canton Val de Lorraine Sud

Rapports Égalité femmes-hommes / Bilan social

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Mon intervention concerne à la fois le rapport égalité femmes-hommes et le rapport bilan social dont les données croisent des réflexions communes.

On remarque une représentativité par catégories et par filières marquée par le genre et qui n'est pas sans souligner la nécessité de soutenir les actions de formations qui constituent des leviers d'évolution dans ce domaine.

Autre élément très important dans ces rapports, le constat d'un vieillissement marqué des effectifs avec près de 700 agents qui ont plus de 55 ans et une moyenne d'âge globale de 46,59 ans.

Ce constat induit une politique des ressources humaines projective et une réflexion autour de l'évolution des effectifs par politique publique en lien avec le projet départemental et l'impérieuse nécessité à maîtriser la masse salariale.

La politique RH n'est pas une simple politique de gestion mais un véritable outil au service des politiques publiques.

Le rapport égalité rappelle les axes de travail du plan égalité dont un des axes traduit notre volonté de faire du département une administration moderne. Il s'agit de l'axe de travail dédié à une meilleure conciliation entre la sphère professionnelle et la sphère privée.

Il apparaît important pour notre collectivité d'être dans l'accompagnement des agents quant aux équilibres de vie.

Ainsi, le choix du temps partiel n'est pas sans conséquence sur la retraite et je trouve pertinent qu'un accompagnement à travers de l'information soit apporté aux agents sur les conséquences de ce choix.

La question du télétravail répond à un enjeu de qualité de vie au travail. Réduire les temps de trajet, participer au développement durable **participe à faire de notre administration une administration moderne.**

Concernant les actions entreprises en termes de mobilité des carrières, elles font sens dans le cadre de politiques publiques qui évoluent et dans la nécessité que **la politique RH soit en capacité de valoriser les connaissances et les compétences des agents.**

Session du 23 novembre 2016

Un dernier point à attirer mon attention, il concerne les rémunérations. Le salaire moyen net entre les femmes et les hommes est relativement proche et surtout le ratio de salaire moyen entre les catégories C et A est de 1,78, ce qui me paraît un gage de justice sociale. Cet élément est aux antipodes des propos fantasmatiques entendus dans le cadre du RI et des 850 000 € que nous avons consacrés pour faire que l'on tienne mieux compte des fonctions exercées par nos agents.

Je relève aussi, une légère diminution de l'absentéisme. Il est important de poursuivre les efforts dans ce domaine et ce d'autant plus que notre contrat prévoyance est directement impacté par ce critère et donc toute la politique d'action sociale.

En conclusion, on notera que ces deux rapports nous permettent d'appréhender les enjeux pour notre collectivité et les actions à conduire dans les années à venir.

Je vous remercie.